

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : CFCALB / AVOVENTES 18454 09.12.25

Le 12/12/2025



Bien :

Adresse :

Numéro de lot :

Référence Cadastre :

Appartement

R. Hora Nova Bâtiment

5 place Alain Gerbault

66000 PERPIGNAN

NC

BS-580

PROPRIETAIRE

CFCALB / AVOVENTES

R. Hora Nova 5 Place Alain Gerbault
66000 PERPIGNAN

DEMANDEUR

CFCALB / AVOVENTES

R. Hora Nova 5 Place Alain Gerbault
66000 PERPIGNAN

Date de visite : **09/12/2025**

Opérateur de repérage : AVOVENTES AVOVENTES

ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de février 2016.

A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

- Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété : **Appartement**
Adresse : **R. Hora Nova Bâtiment 5 place
Alain Gerbault 66000 PERPIGNAN**
Nombre de Pièces : **3**
Numéro de Lot : **NC**
Référence Cadastre : **NC**

Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

Descriptif du bien : **Appartement au RDC**
Encombrement constaté : **Néant**
Situation du lot ou des lots de copropriété
Etage : **RDC**
Bâtiment : **-**
Porte : **8009**
Escalier : **E2**
Mitoyenneté : **OUI** Bâti : **OUI**
Document(s) joint(s) : **Néant**

B DESIGNATION DU CLIENT

- Désignation du client

Nom / Prénom : **CFCALB / AVOVENTES**

Qualité :

Adresse : **5 Place Alain Gerbault R. Hora Nova
66000 PERPIGNAN**

- Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Nom / Prénom :

Qualité :

Adresse :

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : **Aucun**

C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

- Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : **AVOVENTES**

Raison sociale et nom de l'entreprise :

SARL DIAG et Associés

Adresse : **1 rue Pountet de Bages 66000 PERPIGNAN**

N° siret : **44516679600059**

N° certificat de qualification : **C1186**

Date d'obtention : **19/12/2022**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **LCC-Qualixpert**

17 rue Borrel

81100 CASTRES

Organisme d'assurance
professionnelle : **AXA**

N° de contrat d'assurance : **11139341004**

Date de validité du contrat
d'assurance : **31/12/2025**

D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :			
Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
RDC			
Entrée	Menuiserie interieure - Bois Peinture	Absence d'indice.	Présence de moisissures
	Murs (Toutes zones) - Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Béton Carrelage	Absence d'indice.	
Séjour/Cuisine	Menuiserie exterieure - PVC	Absence d'indice.	
	Menuiserie interieure - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Murs (Toutes zones) - Faïence Peinture	Absence d'indice.	
	Plafond - Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Béton Carrelage	Absence d'indice.	
	Placard (Sol) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Volets - Aluminium	Absence d'indice.	
Chambre n°1	Menuiserie exterieure - PVC	Absence d'indice.	
	Menuiserie interieure - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Volets - Aluminium	Absence d'indice.	
	Plafond - Peinture	Absence d'indice.	
	Placard (Sol) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Béton Carrelage	Absence d'indice.	
	Murs (Toutes zones) - Peinture	Absence d'indice.	
Terrasse		Absence d'indice.	
Chambre n°2	Menuiserie exterieure - PVC	Absence d'indice.	
	Menuiserie interieure - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Volets - Aluminium	Absence d'indice.	
	Plafond - Peinture	Absence d'indice.	
	Placard (Sol) - Bois Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Béton Parquet flottant	Absence d'indice.	
	Murs (Toutes zones) - Peinture	Absence d'indice.	
WC	Menuiserie interieure - Bois Peinture	Absence d'indice.	Présence de moisissures
	Plafond - Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Béton Carrelage	Absence d'indice.	
	Murs (Toutes zones) - Peinture	Absence d'indice.	
Salle de Bains	Menuiserie interieure - Bois Peinture	Absence d'indice.	Présence de moisissures
	Plafond - Peinture	Absence d'indice.	
	Plancher (Sol) - Béton Carrelage	Absence d'indice.	
	Murs (Toutes zones) - Faïence Peinture	Absence d'indice.	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

CATEGORIE DE TERMITES EN CAUSE

Absence d'indice.

LEGENDE

(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, ...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

E IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION

Néant

F IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

L'intervention a été effectuée sans démolition de murs, de faux plafonds, de doubles cloisons, sans dépose de parquet, plinthes, revêtements aux murs, au sol et au plafond, sans déplacement de mobilier lourd et fragile, sans démontage de mobiliers fixes, cuisines aménagées, bibliothèques) et sans sondage des abouts de solives car intégrés dans les murs.

Si lors de notre expertise le bien était meublé. L'intervention a été effectuée sans démolition, sans déplacement de mobilier lourd et fragile, sans démontage de mobiliers fixes, cuisines aménagées, bibliothèques ...). Le cabinet DIAG et ASSOCIES ne peut pas être tenu responsable d'un non fonctionnement ou d'un vice caché.

G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.

Examen des produits cellulotiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons, etc.) ;

Examen des matériaux non cellulotiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;

Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé :

Poinçon, échelle, lampe torche...

H CONSTATATIONS DIVERSES

Absence d'indice d'infestation de termite aux abords de la construction

NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

RESULTATS

Le bâti visité ne présente pas d'indice d'infestation ni d'infestation de termites dans les parties accessibles au jour du contrôle.

NOTE

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **04/07/2026**.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature et cachet de l'opérateur :



Référence : CFCALB / AVOVENTES 18454 09.12.25 T

Fait à : PERPIGNAN le : 05/01/2026

Visite effectuée le : 09/12/2025

Durée de la visite : 0 h 30 min

Nom du responsable : AVOVENTES AVOVENTES

Opérateur : Nom : AVOVENTES

Prénom : AVOVENTES

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

NOTE 1 Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200 ;

NOTE 2 Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

NOTE 3: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

CFCALB / AVOVENTES 18454 09.12.25 T

4/5

DIAG et Associés

Le NASSAU 1 rue Pountet de Bages <cpSiege> <villeSiege> 1 rue Pountet de Bages
04.68.55.85.72 diag@diagetassocies.fr diag@diagetassocies.fr

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat N° C1186

AVOVENTES



Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	Certificat valable Du 29/11/2022 au 28/11/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable Du 05/09/2023 au 04/09/2030	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Ambiante avec mention	Certificat valable Du 19/12/2022 au 18/12/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable Du 19/12/2022 au 18/12/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable Du 17/07/2019 au 16/07/2024	Arrêté du 6 juillet 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mercredi 06 septembre 2023

AVOVENTES

P10

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version N 010120
LCC 17, rue Borel - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 32 87 - www.qualixpert.com
société au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

CFCALB / AVOVENTES 18454 09.12.25 T

5/5

DIAG et Associés
Le NASSAU 1 rue Pountet de Bages <cpSiege> <villeSiege> 1 rue Pountet de Bages
04.68.55.85.72 diag@diagetassocies.fr diag@diagetassocies.fr

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment :	Appartement	Adresse :	R. Hora Nova Bâtiment 5 place Alain Gerbault 66000 PERPIGNAN
Nombre de Pièces :	3	Bâtiment :	-
Etage :	RDC	Escalier :	E2
Numéro de lot :	NC	Porte :	8009
Référence Cadastre :	NC	Propriété de :	CFCALB / AVOVENTES R. Hora Nova 5 Place Alain Gerbault 66000 PERPIGNAN
		Mission effectuée le :	09/12/2025
		Date de l'ordre de mission :	09/12/2025
		N° Dossier :	CFCALB / AVOVENTES 18454 09.12.25 C

Attestation établie par AVOVENTES AVOVENTES pour le Cabinet Diag & Associés

Total : 60,40 m²

(Soixante mètres carrés quarante)

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface	Surface inferieure à 1m80
Entrée	RDC	3,990 m²	0,000 m²
Séjour/Cuisine	RDC	26,720 m²	0,000 m²
Chambre n°1	RDC	12,150 m²	0,000 m²
Terrasse	RDC	0,000 m²	8,030 m²
Chambre n°2	RDC	11,440 m²	0,000 m²
WC	RDC	1,410 m²	0,000 m²
Salle de Bains	RDC	4,690 m²	0,000 m²
Total		60,400 m²	8,030 m²

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

à PERPIGNAN, le 12/12/2025

Le Technicien :

AVOVENTES AVOVENTES

Nom du responsable :

AVOVENTES AVOVENTES

SARL DIAG ET ASSOCIÉS
Expertises Transaction / Location
Audit Technique bâtiment
Tél. 04.68.55.85.72 - Fax 04.68.55.85.72
Email : diag@diagetassociés.fr

CFCALB / AVOVENTES 18454 09.12.25 C

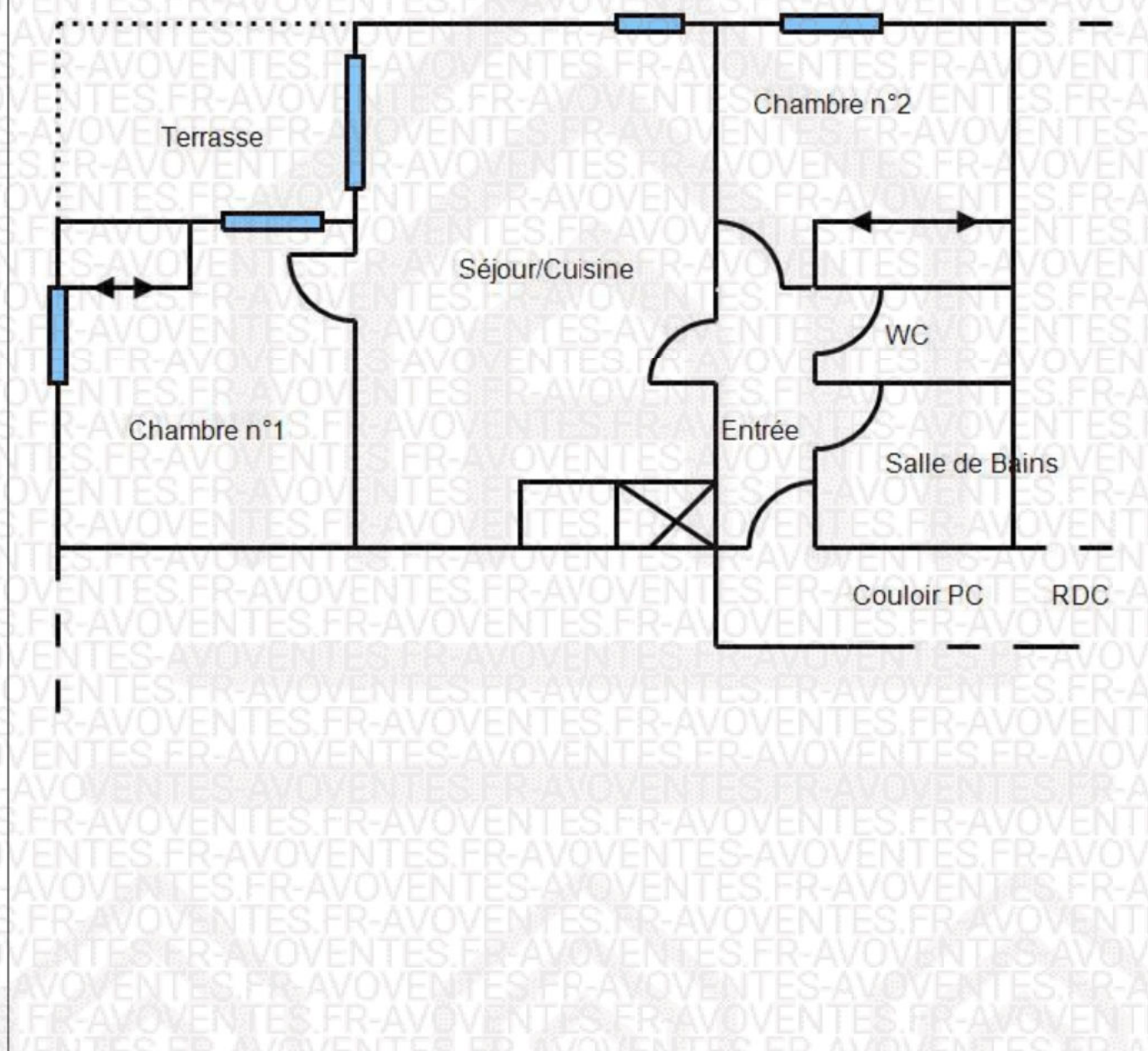
1/2

DIAG et Associés

DIAG et Associés Le NASSAU 1 rue Pountet de Bages <cpSiege> <villeSiege> 1 rue Pountet de Bages
04.68.55.85.72 diag@diagetassociés.fr diag@diagetassociés.fr

DOCUMENTS ANNEXES

Croquis N°1



DPE

diagnostic de performance énergétique (logement)

Pour vérifier la validité de ce DPE, scannez le QR code

n° : 2666E0013337S

établi le : 05/01/2026

valable jusqu'au : 04/01/2036



Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe

adresse : 5 place Alain Gerbault, 66000 PERPIGNAN / étage: RDC

type de bien : Appartement

année de construction : 2011

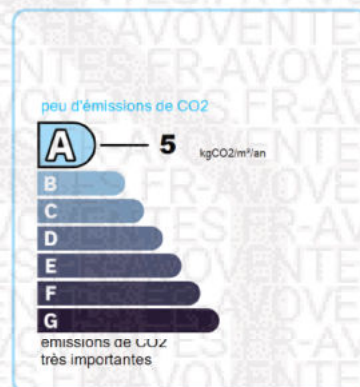
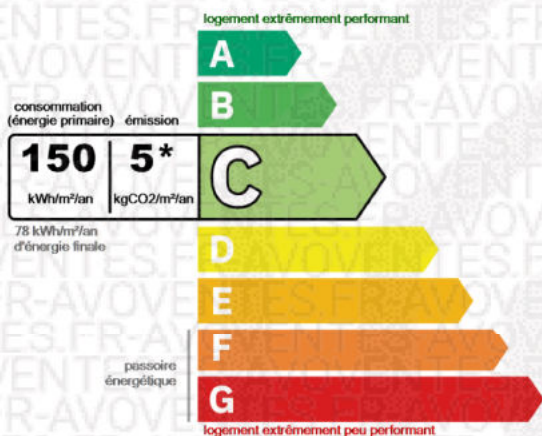
surface de référence : 60,4 m²

propriétaire : CFCALB / AVOVENTES

adresse : 5 Place Alain Gerbault, 66000 PERPIGNAN

Performance énergétique et climatique

* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 336 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 1743 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires). En cas de système collectif, les montants facturés peuvent différer en fonction des règles de répartition des charges. Voir p.3 pour voir les détails par poste.

entre 904 € et 1 222 € par an



Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

DIAG et Associés

1 rue Pountet de Bages

66000 PERPIGNAN

diagnostiqueur :

AVOVENTES AVOVENTES

tel : 04.68.55.85.72

email : diag@diagetassocies.fr

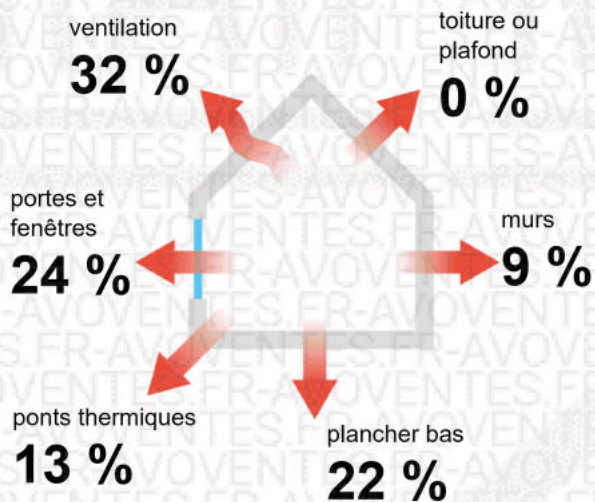
n° de certification : C1186

organisme de certification : LCC-Qualixpert

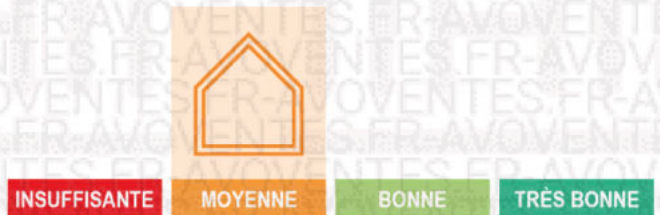


À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestation ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page « Contacts » de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>)

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable < 1982

Présence d'une ventilation répartie

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



logement traversant

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires photovoltaïques



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique

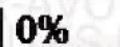
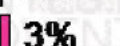
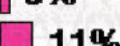


système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	 électrique	3567 (1877 éf)	Entre 355€ et 481€	 40%
 eau chaude sanitaire	 électrique	4368 (2299 éf)	Entre 435€ et 589€	 46%
 refroidissement				 0%
 éclairage	 électrique	218 (115 éf)	Entre 22€ et 30€	 3%
 auxiliaires	 électrique	911 (479 éf)	Entre 91€ et 123€	 11%
énergie totale pour les usages recensés		9 063 kWh (4 770 kWh é.f.)	Entre 904€ et 1 222€ par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 104,12l par jour.

é.f. → énergie finale

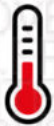
* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est en moyenne -34,9% sur votre facture **soit -146 € par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 104,12l /jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

43l consommés en moins par jour,
c'est en moyenne -19% sur votre facture **soit -97 € par an**

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	Mur 1 Ouest Béton banché donnant sur Extérieur, isolé Mur 2 Sud Béton banché donnant sur Extérieur, isolé	bonne
 plancher bas	Plancher 1 Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton donnant sur Vide-sanitaire, non isolé	bonne
 toiture / plafond	Pas de plafond déperditif	
 portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes sans soubassement, Menuiserie PVC - double vitrage vertical (e = 15 mm) avec Fermeture Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie PVC - double vitrage vertical (e = 15 mm) avec Fermeture	bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Panneau rayonnant électrique NF*** Electrique, installation en 2012, individuel
 eau chaude sanitaire	Chauffe-eau horizontal Electrique installation en 2011, individuel, production par accumulation
 ventilation	VMC SF Auto réglable < 1982 Présence d'une ventilation répartie
 pilotage	Panneau rayonnant électrique NF*** : avec régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel

▲ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2666E0013337S**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : -

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **09/12/2025**

Numéro d'immatriculation de la copropriété:

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Aucun document relatif au bien (année de construction, nature et épaisseur de l'isolation des parois,...) et à ses appareils (système de chauffage, ECS, ventilation,...) ne nous a été remis, de ce fait les valeurs prises en comptes pour le calcul du DPE sont des valeurs d'estimations basses, à votre disposition pour toute modification justifiées par des documents.

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps.

Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats. Le fonctionnement de l'ensemble des équipements présents n'a pas été contrôlé (ECS, climatisation, système de chauffage, luminaires ... liste non exhaustive).

Si lors de notre expertise le bien était meublé. L'intervention a été effectuée sans démolition, sans déplacement de mobilier lourd et fragile, sans démontage de mobiliers fixes, cuisines aménagées, bibliothèques ...). Le cabinet DIAG et ASSOCIES ne peut pas être tenu responsable d'un non fonctionnement ou d'un vice caché.

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département		66 - Pyrénées Orientales
Altitude	 donnée en ligne	35
Type de bien	 observée ou mesurée	Appartement
Année de construction	 valeur estimée	2011
Surface de référence du logement	 observée ou mesurée	60,4
Nombre de niveaux du logement	 observée ou mesurée	1
Hauteur moyenne sous plafond	 observée ou mesurée	2,46

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Surface	 observée ou mesurée	20,06 m²
Matériau mur	 observée ou mesurée	Béton banché
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
Epaisseur isolant	 observée ou mesurée	10 cm
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
Inertie	 observée ou mesurée	Légère
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Mur 2	Orientation	 observée ou mesurée Ouest
	Surface	 observée ou mesurée 9,29 m²
	Matériau mur	 observée ou mesurée Béton banché
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée 20 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée Oui
	Epaisseur isolant	 observée ou mesurée 10 cm
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée Non
	Inertie	 observée ou mesurée Légère
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée Extérieur
	Doublage	 observée ou mesurée absence de doublage
	Orientation	 observée ou mesurée Sud
	Surface	 observée ou mesurée 6,42 m²
Mur 3	Matériau mur	 observée ou mesurée Cloison de plâtre
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée Oui
	Année isolation	 valeur par défaut > 2012
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée Non
	Inertie	 observée ou mesurée Légère
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée Circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur
	Surface Aiu	 observée ou mesurée 61,43 m²
	Surface Aue	 observée ou mesurée 0 m²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 valeur par défaut Oui
	Doublage	 observée ou mesurée absence de doublage
	Orientation	 observée ou mesurée Est
	Surface	 observée ou mesurée 60,4 m²
Plancher 1	Type de plancher bas	 observée ou mesurée Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée Non
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée 34,58 m
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée 60,4 m²
	Inertie	 observée ou mesurée Légère
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée Vide-sanitaire
Fenêtre 1	Surface de baies	 observée ou mesurée 2,39 m²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée 15 mm
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée Argon ou Krypton
	Double fenêtre	 observée ou mesurée Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée Menuiserie PVC

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtre 2	Positionnement de la menuiserie	Nu intérieur
	Type ouverture	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
	Type volets	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
	Orientation des baies	Ouest
	Type de masque proches	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Absence de masque lointain
	Présence de joints	Oui
	Type d'adjacence	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	10 cm
	Surface de baies	1,31 m ²
	Type de vitrage	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	15 mm
	Présence couche peu émissive	Non
	Gaz de remplissage	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	Non
	Inclinaison vitrage	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	Nu intérieur
	Type ouverture	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	Type volets	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
	Orientation des baies	Ouest
	Type de masque proches	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Absence de masque lointain
	Présence de joints	Oui
	Type d'adjacence	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	10 cm
Fenêtre 3	Surface de baies	2,52 m ²
	Type de vitrage	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	15 mm
	Présence couche peu émissive	Non
	Gaz de remplissage	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	Non
	Inclinaison vitrage	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	Nu intérieur
	Type ouverture	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
	Type volets	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
	Orientation des baies	Ouest
	Type de masque proches	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Absence de masque lointain

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Fenêtre 4	Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	10 cm
	Surface de baies	 observée ou mesurée	4,43 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	15 mm
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
	Type volets	 observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Fenêtre 5	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	10 cm
	Surface de baies	 observée ou mesurée	2,46 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	15 mm
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Argon ou Krypton
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie PVC
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
Porte 1	Type volets	 observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Absence de masque lointain
	Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	10 cm
Porte 1	Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois
	Type de porte	 observée ou mesurée	Opaque pleine
	Surface	 observée ou mesurée	1,95 m ²

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Plancher 1 Mur 1	Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Circulations communes sans ouverture directe sur l'extérieur
	Largeur approximative du dormant	 observée ou mesurée	10 cm
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 1 : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10,68 m
Linéaire Plancher 1 Mur 2	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 2 : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,58 m
Linéaire Plancher 1 Mur 3	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	Mur 3 : ITR
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,4 m
Linéaire Mur 1 (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	10,68 m
Linéaire Mur 2 (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,58 m
Linéaire Mur 3 (vers le haut)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher intermédiaire lourd - Mur lourd
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITR
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,4 m
Linéaire Mur 1 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,46 m
Linéaire Mur 1 (à droite du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,46 m
Linéaire Fenêtre 1 Mur 1	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,56 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 2 Mur 1	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 3 Mur 1	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,65 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 4 Mur 2	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,48 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 5 Mur 2	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,61 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
Linéaire Porte 1 Mur 3	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITR
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,02 m
Linéaire Porte 1 Mur 3	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	10 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Porte 1 Mur 3	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur

Fiche technique du logement (suite)

équipements

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Panneau rayonnant électrique NF***	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	 observée ou mesurée	Panneau rayonnant électrique NF***
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	60,4 m²
	Année d'installation	 observée ou mesurée	2012
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Panneau rayonnant électrique NF***
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	60,4 m²
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé avec régulation pièce par pièce
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non
	Type de distribution	 observée ou mesurée	Panneau rayonnant électrique NF*** (60,4m²): Pas de réseau de distribution
	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau horizontal Electrique
Chauffe-eau horizontal Electrique	Année installation	 observée ou mesurée	2011
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel
	Présence d'une veilleuse	 valeur par défaut	Non
	Isolation du réseau de distribution	 observée ou mesurée	Non
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Non
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Non
Ventilation	Volume de stockage	 observée ou mesurée	200 L
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau horizontal
	Type de ventilation	 observée ou mesurée	VMC SF Auto réglable < 1982 (Electricité)
	Q4Paconv/m²	 valeur par défaut	1,5
	Année installation	 valeur par défaut	2011
	Plusieurs façades exposées	 observée ou mesurée	Non
	Menuiseries avec joints	 observée ou mesurée	Oui

Certificat de qualification

Certificat N° C1186

AVOVENTES

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0034
PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	Certificat valable Du 29/11/2022 au 28/11/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable Du 05/09/2023 au 04/09/2030	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Amiante avec mention	Certificat valable Du 19/12/2022 au 18/12/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable Du 19/12/2022 au 18/12/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable Du 17/07/2019 au 16/07/2024	Arrêté du 6 juillet 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mercredi 06 septembre 2023

AVOVENTES

*Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.*

F09 Certification de compétence version N 010120
LCC 17, rue Borel - 81100 CASTRES
Tél. 05.43.73.06.13 - Fax 05.43.73.32.87 - www.qualixpert.com
Société au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres-SIRET 413 037 832 00018

SYNTHESE DES ATTESTATIONS

RAPPORT N° CFCALB / 18454 09.12.25

Limite et exclusions



LIMITES ET EXCLUSIONS GENERALES

Une inspection visuelle comporte certaines limitations :

Le diagnostic se limite aux zones rendues visibles et accessibles, sans dépose, ni sondage, ni démontage des éléments bâtis, ni déplacement de mobilier lourd ou solidaires au bâti.

Les zones situées derrière les doublages des murs, des sols et plafonds ne sont pas visitées par défaut d'accès.

Les sous-faces de substrat (parquets, moquettes, carrelages, lambris etc...) ne sont pas inspectées par défaut d'accès visuels.

L'opérateur en diagnostic immobilier doit pénétrer dans les vides sanitaires ou les combles ayant un passage libre de dimension suffisante, salubre et sécuritaire et ne nécessitant pas l'utilisation d'outils, sauf si l'accès en est bloqué, si le fait d'y pénétrer peut endommager le bâtiment ou si l'on craint la présence de conditions dangereuses ou difficiles.

L'opérateur en diagnostic immobilier n'a pas à :

- pénétrer dans une partie du bâtiment ou effectuer une opération quelconque qui pourrait causer des dommages au bâtiment ou à une composante, ou qui pourrait faire encourir des risques pour la sécurité de l'opérateur ou d'autres personnes notamment, marcher sur le toit, pénétrer dans un vide sanitaire ou un comble qui ne présente pas les conditions structurelles de solidité ou de hauteur de passage (minimum 1m),
- de monter sur une échelle à une hauteur supérieure de 2,60m,
- faire fonctionner un système ou une composante qui est fermé ou qui ne peut pas être actionné sans risque par une commande normale.
- Déplacer des articles personnels, des meubles des matériaux, des carreaux ou des tuiles pour plafonds suspendus, des plantes, de la terre, de la neige, de la glace ou des débris qui empêchent l'accès ou qui nuisent à la visibilité.
- Analyser ou émettre une opinion sur la présence ou l'absence de substances dangereuses, notamment des moisissures, micro-organismes ou autres matières cancérigènes ou toxiques, de risques environnementaux ou de contaminants véhiculés par l'air, le sol, le son ou l'eau,

L'inspection visuelle ainsi que le rapport écrit n'ont pas à traiter des éléments suivants :

- de l'évaluation de la durée de vie résiduelle d'une composante ou d'un système, ni le calcul ou l'évaluation de leur efficacité et/ou leur pertinence, ni l'évaluation du coût de leur fonctionnement,
- de l'évaluation des méthodes, des matériaux et des coûts relatifs aux corrections à apporter aux systèmes et à leurs composantes, ni de la cause à l'origine des correctifs à apporter,
- de l'évaluation de la valeur marchande de la propriété,
- de la recommandation de l'achat ou non de la propriété,
- des appareils de chauffage d'appoint et tout appareil de chauffage à combustible solide;

- tous les éléments enfouis, notamment les fosses septiques, les champs d'épuration, les réservoirs, les puits, les canalisations et les drains de fondations,
- raccordement au réseau public (se rapprocher de son fournisseur)
- des piscines, spas, saunas, baignoires à remous et autres appareils similaires,
- l'inspection et la mise à l'essai ou faire fonctionner toute installation d'alarme incendie, système d'alarme vol, installation d'extincteurs automatiques, ou autres équipements de protection incendie, installation électronique ou domotique, et tous les appareils élévateurs, ascenseurs, monte-charge, appareils de levage pour fauteuils roulants et chaises montantes, escaliers mécaniques et autres,
- de la conformité aux codes du bâtiment et aux normes et règlements régissant le secteur de la construction et le secteur de la santé et sécurité, et aux normes et règlements régissant l'assurabilité du bâtiment pour tout risque d'assurance,

L'opérateur n'est pas tenu de :

- de vérifier le fonctionnement des pompes à chaleurs, des panneaux photovoltaïques. L'électroménager ainsi que l'ensemble des prises électriques, internet ou téléphoniques.
- fournir tout service d'ingénierie ou d'architecture ou toute autre analyse spécialisée,
- fournir un avis quant à la capacité ou au niveau de performance prévue du système structurel,
- d'observer les accessoires fixés au bâtiment tels que les capteurs solaires, les antennes, les paratonnerres et autres accessoires similaires,
- d'observer l'intérieur des cheminées,
- de déterminer si un réseau d'alimentation en eau ou d'évacuation des eaux usées est public ou privé.
- faire fonctionner les dispositifs de sûreté et les robinets de contrôle d'arrêt notamment ceux plombés par les distributeurs de fourniture (gaz, électricité, eau),
- d'observer ou faire fonctionner les systèmes de traitement de l'eau, les systèmes d'extincteurs automatiques, les systèmes d'armement de pelouse, la qualité de l'eau et la quantité d'eau d'amenée, les broyeurs et compacteurs des ordures,
- de contrôler les systèmes à basse tension,
- de contrôler les câblages de téléphone, de sécurité, de télévision par câble ou autres réseaux auxiliaires ne faisant pas partie du système principal de distribution d'électricité.
- Concernant l'isolation du bâtiment, l'opérateur n'a pas à se prononcer sur la conformité du bâtiment aux normes, non plus que sur l'uniformité, la suffisance ou la nécessité.

DPE :

Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.



Le fonctionnement de l'ensemble des équipements présents n'a pas été contrôlé (ECS, climatisation, système de chauffage, luminaires ... liste non exhaustive). Le cabinet DIAG et ASSOCIÉS ne peut pas être tenu responsable d'un non fonctionnement ou d'un vice caché.

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps.

Spécificité diagnostic Electricité :

Le donneur d'ordre s'engage à assurer pendant toute la durée du diagnostic :

- o l'accès à tous les locaux et dépendances;
- o l'alimentation en électricité effective de l'installation électrique si celle-ci n'a pas fait.
- o L'objet d'une interruption de fourniture par le distributeur;
- o l'accès aux parties d'installation électrique situées dans les parties communes et visées par le diagnostic.

L'opérateur de diagnostic :

- o attire l'attention du donneur d'ordre sur le fait que sa responsabilité reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident ayant pour origine une défaillance de toute ou partie de l'installation n'ayant pu être contrôlée;
- o rappelle au donneur d'ordre que sa responsabilité d'opérateur de diagnostic est limitée aux points effectivement vérifiés.
- o rappelle que le diagnostic ne porte pas sur le fonctionnement des installations électriques mais sur son état apparent visant la sécurité des personnes et des biens.

Spécificité diagnostic gaz :

Conformément à la Norme NF15-500, nous attirons votre attention sur les informations suivantes :

- Au moment de notre diagnostic : vous devez vous assurer que tous les locaux et leurs dépendances concernés seront accessibles, l'installation sera alimentée en gaz, les appareils d'utilisation présents seront en service.
- Votre responsabilité resterait pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident ayant pour origine une défaillance de toute ou partie de l'installation n'ayant pu être contrôlée;

Notre responsabilité est limitée aux points effectivement vérifiés, et que les contrôles réalisés ne préjugent pas de la conformité de l'installation.

Enfin tout dossier utilisé dans un acte et non réglé en intégralité au Cabinet DIAG & Associés sera considéré comme volé.

Le gérant

SARL DIAG ET ASSOCIÉS.
Cabinet de Diagnostic (Société)
21, rue de la Côte d'Azur
66000 PERPIGNAN
Tél : 04.68.55.85.72 - Fax : 04.68.21.34.11
Site : 445 100 700 0003 Compteur

ASSURANCE AXA

Votre Assurance

► **RCE PRESTATAIRES**

AGENT

AVOVENTES



Assurance et Banque

SARL DIAG ET ASSOCIES 25 AV DE
LA CÔTE RADIEUSE 1 RUE DU POUNTET
DE BAGES 66100 PERPIGNAN FR

ATTESTATION

Vos références :

AXA France IARD, atteste que :

Contrat n° 11139341004
Client n° 3382775704

SARL DIAG ET ASSOCIES
25 AV DE LA COTERADIEUSE
1 RUE DU POUNTET DE BAGES
66100 PERPIGNAN

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 11139341004 ayant pris effet le 01/01/2024 garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs survenus du fait de l'exercice des activités :

Le présent contrat garantit la, ou les, activité(e) suivante(s) :
DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS VISES PAR L'ARTICLE R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation

Et AUTRES ACTIVITES :

-CERTIFICAT DE SURFACE LOI CARREZ

Certificats de surface (Loi Carrez) prévu par la Loi n°96-1107 du 18 décembre 1996 et son décret d'application n° 97-532 du 23 mai 1997

-L'ETABLISSEMENT DES ETATS DE CONFORMITE DE LA SECURITE DES PISCINES Conformément à la Loi n° 2003-9 du 3 janvier 2003 et du décret d'application n°2003 -1389 du 31 décembre 2003 (art. L. 128-1 à 3 et R. 128-1 à 4 du code de la construction et de l'habitation)

-MESURES DES SURFACES LOUEES

Selon la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 dite loi BOUTIN

-COPROPRIETES EXISTANTES ET MISE EN COPROPRIETE

Notamment rédaction du règlement de copropriété, état descriptif de division, calcul des tantièmes, plans de la copropriété, calcul des charges, diagnostic technique global (Loi Allure 24 03 2014)

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de :14 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

110621620446208

CFCALB / AVOVENTES 18454 09.12.25

5/8

DIAG et Associés
Le NASSAU 1 rue Pountet de Bages 66000 PERPIGNAN
04.68.55.85.72 diag@diagetassociés.fr

-ETATS DES LIEUX LOCATIFS (DES PARTIES PRIVATIVES)

Selon la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989.

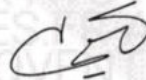
AUDIT ENERGETIQUE réalisé dans le cadre de la Loi Climat et Résilience n°2021-1104 du 22/08/2021 ; A L'EXCLUSION DE TOUTES PRESTATIONS DE LOUAGE D'OUVRAGE OU DE MAITRISE D'ŒUVRE RELEVANT DE L'OBLIGATION D'ASSURANCE DECENNALE.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PERPIGNAN le 2 janvier 2025 Pour
la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 114 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA Intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sur pour les garanties portées par AXA Assistance

MONTANT DES GARANTIES

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	9.000.000 € par année d'assurance
Dont :	
• Dommages corporels	9.000.000 € par année d'assurance
• Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1.200.000 € par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance	150.000 € par année d'assurance
• Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150.000 € par sinistre
Autres garanties :	
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	2.000.000 € par année d'assurance dont 1.000.000 € par sinistre
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	500.000 € par année d'assurance dont 300.000 € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) :	
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont : Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	750.000 € par année d'assurance 100.000 € par année d'assurance
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	20.000 € par litige

AXA France IARD SA

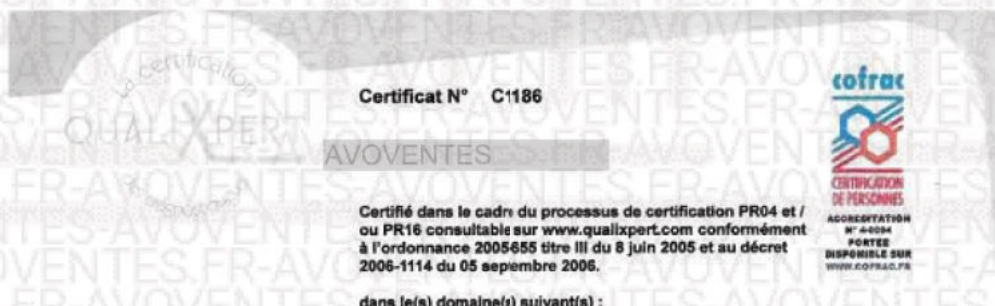
Société anonyme au capital de 114 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA Intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sur pour les garanties portées par AXA Assistance

Certification AVOVENTES AVOVENTES



Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	Certificat valable Du 29/11/2022 au 28/11/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable Du 05/09/2023 au 04/09/2030	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Amiante avec mention	Certificat valable Du 19/12/2022 au 18/12/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable Du 19/12/2022 au 18/12/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable Du 17/07/2019 au 16/07/2024	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mercredi 06 septembre 2023

AVOVENTES

PIC

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version N 010120
LCC 17, rue Borel - 81100 CASTRES
Tél 05 43 73 06 13 - Fax 05 63 73 32 87 - www.qualixpert.com
sans au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 413 037 832 00018

SARL Diag & Associés
Immeuble Le NASSAU
1 rue Pountet de Bages
66100 PERPIGNAN

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné Monsieur AVOVENTES AVOVENTES, en qualité de Gérant, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaire à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier de diagnostic technique (DDT).

Ainsi ces divers documents sont établis par une personne :

- Présentant des garanties de compétences et disposant d'une organisation et de moyens appropriés (les différents techniciens possèdent les certifications adéquates, référence indiquée sur chacun des dossiers).
- Ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions,
- N'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le dossier de diagnostic technique.

Nous vous prions d'agréer, Madame ou Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

M. AVOVENTES AVOVENTES

A circular stamp with the text "SARL DIAG ET ASSOCIES" at the top. Below it, in smaller text, is "Cabinet de Diagnostics Immobiliers", "23, Av. de la Côte d'Azur", "66100 PERPIGNAN", "Tél. 04.68.55.85.72 - Fax 04.68.21.24.11", and "Siret : 445 166 796 00034 Code APE 7120B".

SARL DIAG ET ASSOCIES.
Cabinet de Diagnostics Immobiliers
23, Av. de la Côte d'Azur
66100 PERPIGNAN
Tél. 04.68.55.85.72 - Fax 04.68.21.24.11
Siret : 445 166 796 00034 Code APE 7120B

État des Risques et Pollutions

5 Place Alain Gerbault 66000 Perpignan

Scannez pour consulter
ce document en ligne



ADRESSE

5 Place Alain Gerbault 66000 PERPIGNAN

CADASTRE

BS 580

COORDONNÉES GPS

42.693086, 2.868257

COMMUNE

PERPIGNAN

CODE INSEE

66136

REFERENCE D'ÉDITION

3493418

DATE D'ÉDITION

05/01/2026

VENDEUR

CFCALB / AVOVENTES

ACQUÉREUR



Imagery ©2026 Airbus, Maxar Technologies

OLD **Non**

PEB **Non**

BASIAS **9**

BASOL **1**

ICPE **1**

Radon **niv. 1**

Séisme **niv. 3**

Table des matières

1. [Page de synthèse](#)
2. [Synthèse des risques](#)
3. [Formulaire réglementaire de l'état des risques](#)
4. [Cartographies des risques](#)
5. [Formulaire réglementaire de Pollution Sonore Aérienne](#)
6. [Cartographie de Pollution Sonore Aérienne](#)
7. [Liste des différentes pollutions des sols](#)
8. [Cartographies des pollutions des sols](#)
9. [Formulaire réglementaire des catastrophes naturelles](#)

Documents réglementaires et references

<https://www.info-risques.com/short/WDNCZ>

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

Synthèse des risques

TYPE	EXPOSITION	PLAN DE PREVENTION		
Informatif OLD	Non	La commune n'est pas concernée par l'obligation légale de débroussaillage au titre de l'article R.125-23		
Informatif PEB	Non	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit		
PPR Naturel SEISME	Oui	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 3		
PPR Naturel RADON	Oui	Commune à potentiel radon de niveau 1		
PPR Naturels Inondation	Non	Inondation Par ruissellement et coulée de boue Têt aval	Approuvé	10/07/2000
		Inondation Têt aval	Approuvé	10/07/2000
		Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau Têt aval	Approuvé	10/07/2000
		Inondation Têt	Approuvé	24/09/1964
		Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau Têt	Approuvé	24/09/1964
		Inondation Par ruissellement et coulée de boue BV Têt aval	Prescrit	02/07/2024
		Inondation BV Têt aval	Prescrit	02/07/2024
		Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau BV Têt aval	Prescrit	02/07/2024
PPR Naturels Mouvement de terrain	Oui	Mouvement de terrain Têt aval	Approuvé	10/07/2000
		Mouvement de terrain Glissement de terrain Têt aval	Approuvé	10/07/2000
		Mouvement de terrain BV Têt aval	Prescrit	02/07/2024
		Mouvement de terrain Glissement de terrain BV Têt aval	Prescrit	02/07/2024
PPR Miniers	Non	La commune ne dispose d'aucun plan de prévention des risques Miniers		
PPR Technologiques	Non	La commune ne dispose d'aucun plan de prévention des risques Technologiques		

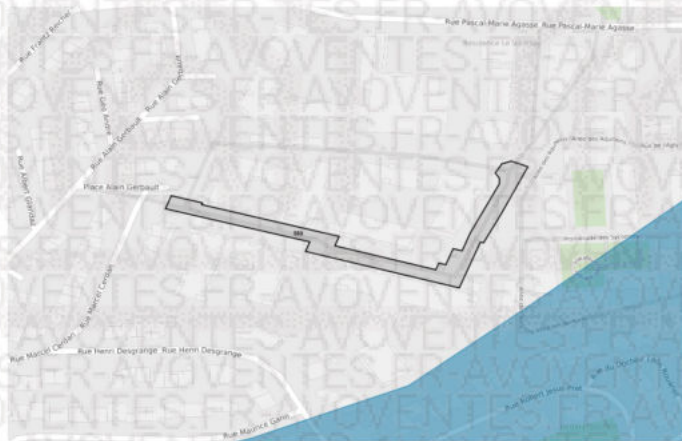
Article R.125-25 : Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Etat des risques

Etat des risques, pollutions et sols en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement MTEECPR / DGPR janvier 2025
Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être joint en annexe du contrat de vente d'un bien immobilier et à être remis, dès la première visite, au potentiel acquéreur par le vendeur. Il doit dater de moins de 6 mois et être actualisé, si nécessaire, lors de l'établissement de la promesse de vente, du contrat préliminaire ou de l'acte authentique.

Adresse de l'immeuble ou parcelle(s) concernée(s)	Code postal	Nom de la commune
5 Place Alain Gerbault	66000	PERPIGNAN
BS 580		
Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR NATURELS oui ☒ non ☐		
prescrit ⁽¹⁾ ☒ anticipé ⁽²⁾ ☐ approuvé ⁽³⁾ ☐ approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ ☐ date 02/07/2024		
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés au risque Mouvement de terrain		
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN oui ☐ non ☒		
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐		
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR MINIERS oui ☐ non ☒		
prescrit ⁽¹⁾ ☐ anticipé ⁽²⁾ ☐ approuvé ⁽³⁾ ☐ approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ ☐ date		
Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés au risque:		
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM oui ☐ non ☐		
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐		
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR TECHNOLOGIQUES oui ☐ non ☒		
prescrit ⁽¹⁾ ☐ approuvé ⁽³⁾ ☐ approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ ☐ date		
Si oui, les risques technologiques pris en considération dans le règlement du PPRT ou, à défaut, dans l'arrêté de prescription, sont liés à :		
effet toxique ☐ effet thermique ☐ effet surpression ☐		
L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui ☐ non ☐		
L'immeuble est situé en zone de prescription oui ☐ non ☐		
si la transaction concerne un logement, l'ensemble des travaux prescrits ont été réalisés oui ☐ non ☐		
si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location ⁽⁵⁾ oui ☐ non ☐		
Situation de l'immeuble au regard de l'obligation légale de débroussaillage (OLD)		
Le terrain est situé à l'intérieur du zonage informatif des obligations légales de débroussaillage oui ☐ non ☒		
Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire		
L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en		
zone 1 très faible ☐ zone 2 faible ☐ zone 3 modérée ☒ zone 4 moyenne ☐ zone 5 forte ☐		
Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon		
L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui ☐ non ☒		
Information relative à la pollution des sols		
Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui ☐ non ☒		
Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe N/M/T*		
L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe N/M/T* naturelle, minière ou technologique oui ☐ non ☐		
Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)		
L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au RTC et listée par décret n° 2022-750 du 29 avril 2022 oui ☐ non ☒		
L'immeuble est situé dans une zone exposée au RTC identifiée par un document d'urbanisme. oui ☐ non ☒		
Si oui, l'horizon temporel d'exposition au RTC est: d'ici à 30 ans ☐ compris entre 30 et 100 ans ☐		
L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone oui ☐ non ☐		
L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser oui ☐ non ☐		
Documents à fournir obligatoirement		
☒ Un extrait de document graphique situant le bien par rapport au zonage réglementaire		
☒ Un extrait du règlement concernant le bien		
☒ La fiche d'information sur le risque sismique disponible sur le site www.georisques.gouv.fr		
☒ La liste des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pris dans la commune qui ont affecté le bien concerné et qui ont donné lieu au versement d'une indemnité		
vendeur	Date / Lieu	acquéreur
CFCALB / AVOVENTES		
Signature:	Le, 05/01/2026 Fait à PERPIGNAN	Signature:

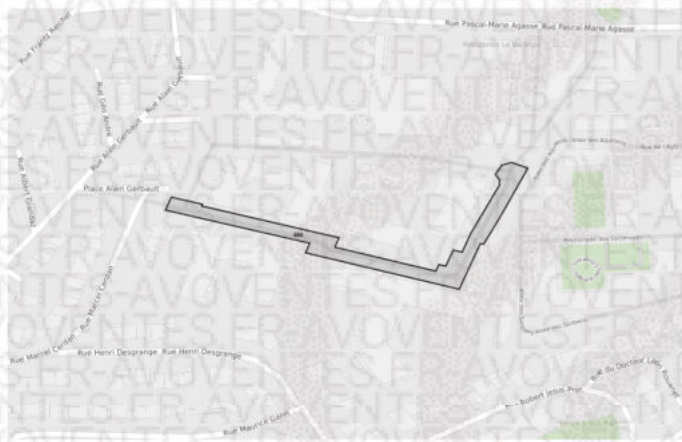
(1) Prescrit = plan de prévention des risques (PPR) en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription (2) Anticipé = plan de prévention des risques (PPR) visant les nouveaux immeubles et bien immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral (3) Approuvé = plan de prévention des risques (PPR) adopté et annexé au document d'urbanisme (4) Approuvé et en cours de révision = plan de prévention des risques (PPR) adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription (5) Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée



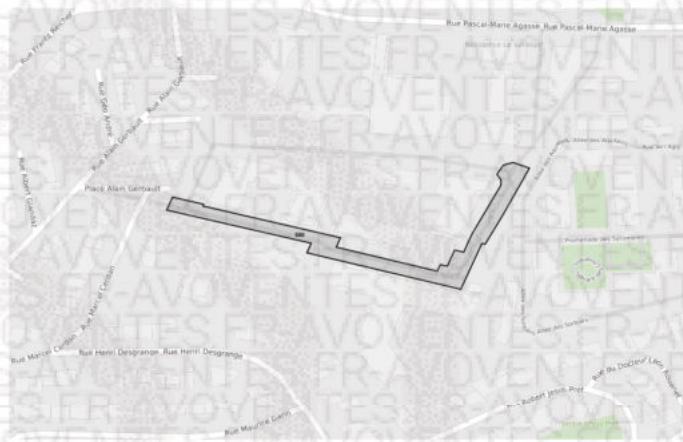
Inondation



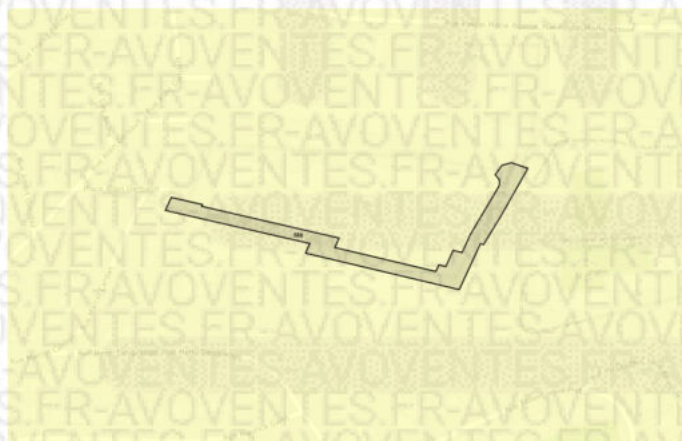
Mouvements De Terrains



Carriere

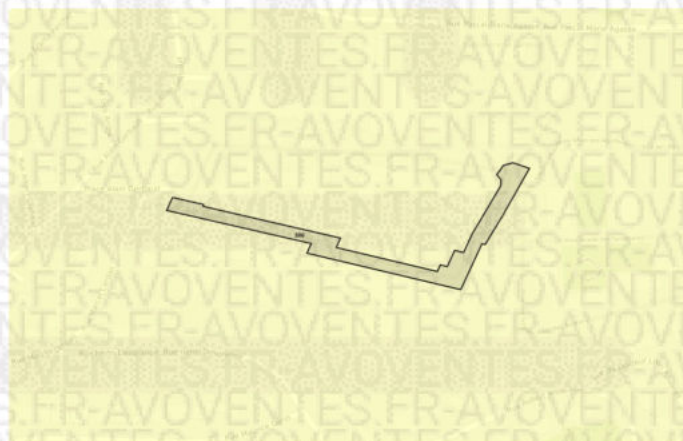


Risque Minier

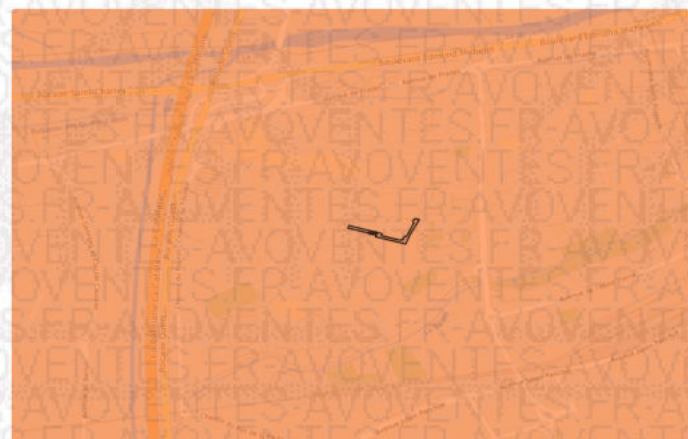


Faible
Moyen
Fort

Ri



Niveau 1
Niveau 2
Niveau 3



Etat des nuisances sonores aériennes

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112 -3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostic technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être **annexé** à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° du mis à jour le

Adresse de l'immeuble

code postal ou Insee

commune

5 Place Alain Gerbault

66000

PERPIGNAN

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

☒ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB

¹ oui ☐ non ☒

révisé

approuvé

date

¹ Si oui, nom de l'aérodrome:

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation

² oui ☐ non ☐

² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

oui ☐ non ☐

☒ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB

¹ oui ☐ non ☐

révisé

approuvé

date

¹ Si oui, nom de l'aérodrome:

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

> L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

¹ zone A ☐
très forte

² zone B ☐
forte

³ zone C ☐
modérée

⁴ zone D ☐
faible

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts. (et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene: Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances présent en compte

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante: <https://www.geoportail.gouv.fr/>

vendeur

date/ lieu

acquéreur

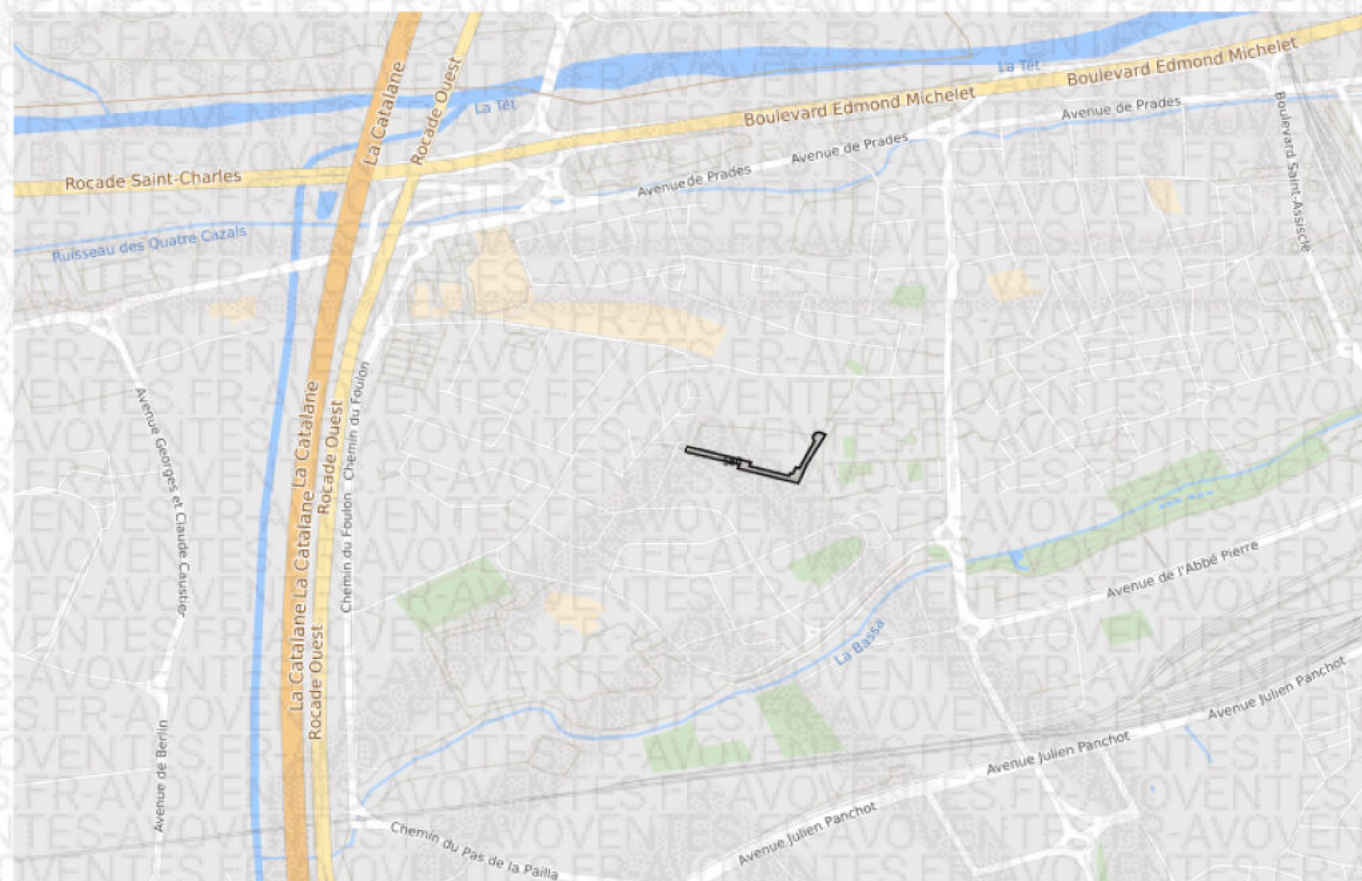
CFCALB /

05 janvier 2026 / PERPIGNAN

information sur les nuisances sonores aériennes
pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

Plan d'exposition aux bruits (PEB)

✓ Pas de risque



- Zone A : Très Forte (Lden 70)
- Zone B : Forte (Lden 65-62)
- Zone C : Modérée (Lden 57-55)
- Zone D : Faible (Lden 50)



Liste des sites BASIAS (à moins de 500 mètres)

BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services

 rue Foulon du PERPIGNAN  60 mètres	 83 rue Pascal Marie Agasse PERPIGNAN  133 mètres
SSP3932741 En arrêt <i>La Catalane</i>  Coopérative de distillation "La Catalane"	SSP3932798 En arrêt <i>Fabrique de colle forte</i>
 4 Chemin Foulon du PERPIGNAN  158 mètres	 2 rue Manoir Yves du PERPIGNAN  161 mètres
SSP3933331 Indéterminé <i>Station-service</i>  Super U ; Mallol Colette ; Fabrication de Futailles Hyacinthe Marty	SSP3933465 Indéterminé <i>Atelier de mécanique auto et station-service</i>  Hernandez François Entreprise
 avenue Pascal-Marie Agasse PERPIGNAN  170 mètres	 4 rue Pierre de Coubertin PERPIGNAN  190 mètres
SSP3933968 Indéterminé <i>Station-service</i>  Maillol Colette Station Service	SSP3933106 En arrêt  Prim Pressing
 PERPIGNAN  217 mètres	 rue Docteur Torrelles du PERPIGNAN  254 mètres
SSP3934007 Indéterminé <i>Usine de destruction des ordures ménagères</i>  Mairie de Perpignan	SSP3933642 En arrêt  Parisi Joel Entreprise
 rue Docteur Torrelles du PERPIGNAN  443 mètres	
SSP3933335 En arrêt <i>Immeuble des Douanes</i>  Direction Régionale des Douanes	

La liste suivante contient des sites BASIAS qui ne peuvent être localisés avec précision

SSP3932593 Ruiz Armand Garage Impasse Lacépède PERPIGNAN	SSP3932796 avenue gare de la et chemin de Conflent PERPIGNAN
SSP3932797 rue Bertrand de Balada PERPIGNAN	SSP3932813 Moto Expert ; SARL Berdaguer et fils 28 rue Mathieu Dombasle PERPIGNAN
SSP3932814 Burcet Etablissement 16 bis avenue Marcellin-Albert PERPIGNAN	SSP3932816 Caner SA route Argelès d', km 4 PERPIGNAN
SSP3932817 Ferrier L. SA avenue Bruxelles de PERPIGNAN	SSP3932823 Caustier Equipement 191 avenue Prades de PERPIGNAN
SSP3932875 Miroiterie Nouvelle SARL 289 rue Beau de Rochas PERPIGNAN	SSP3932876 Auset SARL 1 rue Rivage du PERPIGNAN
SSP3932877 Comptoir Commercial du Languedoc (C.C.L.) avenue Julien Panchot PERPIGNAN	SSP3932881 Usine à soufre d'Orle 6 rue Conflent PERPIGNAN
SSP3932882 Place Liberté de la PERPIGNAN	SSP3932883 Perez Jacques Garage rue Léon Dieudé PERPIGNAN
SSP3932884 7 Place Marché Neuf du PERPIGNAN	SSP3932885 14 rue Notre-Dame PERPIGNAN
SSP3932886 rue Ange de l' PERPIGNAN	SSP3932887 Quai Basse de la PERPIGNAN
SSP3932888 Bouchage et compagnie 2 rue Pont d'en Vestit du PERPIGNAN	SSP3932724 Ribère Entreprise route Thuir de PERPIGNAN
SSP3932726 AFM Recyclage ; Sudfer division Soper Fer Métaux Papier SA 2670 avenue Julien Panchot PERPIGNAN	SSP3932742 Raymondis Léon SA 41 route Espagne d' PERPIGNAN

SSP3932746 Aero Service Roussillon avenue Maurice Belmonte PERPIGNAN	SSP3932747 Baedagué Fonderie Quartier tanneries des PERPIGNAN
SSP3932889 17 rue Notre-Dame PERPIGNAN	SSP3932891 rue Basseret PERPIGNAN
SSP3932892 avenue Gare de la PERPIGNAN	SSP3932893 PERPIGNAN
SSP3932895 3 Impasse Foulon du PERPIGNAN	SSP3932897 route Lassus de PERPIGNAN
SSP3932898 Pétroles Jupiter SA PERPIGNAN	SSP3932899 Société générale des huiles et pétroles PERPIGNAN
SSP3932900 Société Lille & Bonnières route Thuir de PERPIGNAN	SSP3932935 PERPIGNAN
SSP3932937 PERPIGNAN	SSP3932939 PERPIGNAN
SSP3932666 Usine à Engrais Raspaud Antoine route Thuir de PERPIGNAN	SSP3932858 Union Minière du Sud-Ouest (UMSO) PERPIGNAN
SSP3932859 Barthes et fils SARL 11 boulevard Félix Mercader PERPIGNAN	SSP3932860 Autos Poids Lourds Services SA 41 rue Séville PERPIGNAN
SSP3932861 Alu Perpignan SARL 203 rue Jean-Baptiste Biot PERPIGNAN	SSP3932862 Pyrénéon Ets 1 Chemin Pas de la Paille du PERPIGNAN
SSP3932863 Tecnofil industries SA 5 rue Jean Perrin PERPIGNAN	SSP3932864 Libervit SARL 5 rue Remparts Saint-Jacques des PERPIGNAN
SSP3932865 Mercier Sanchez SARL Zone industrielle Saint-Charles PERPIGNAN	SSP3932866 Neon Technic SARL 282 rue Aristide Bergès PERPIGNAN
SSP3932867 Polygoninox SARL 28 rue Eugène Riachal PERPIGNAN	SSP3932868 Imprimerie Enrich SARL 3 rue Aristide Bergès PERPIGNAN
SSP3932869 Baurès Ets 520 avenue Bruxelles de PERPIGNAN	SSP3932870 Buisan Ets 4 rue Fernand Forest PERPIGNAN
SSP3932871 Sempéré SA 819 avenue Industrie de l' PERPIGNAN	SSP3932872 Sté d'Application de Revêtements Alimentaires (SARA) 26 rue Jean-Sébastien Bach PERPIGNAN
SSP3932873 Floralys ; Société nouvelle des laboratoires EV ROIG 1554 Chemin Maillole de PERPIGNAN	SSP3932874 Dubon SARL ; Fabrique d'étiquettes 21 rue Mas Jaubert du PERPIGNAN
SSP3932754 Vidal Silvaire Fonderie 9 route Impériale PERPIGNAN	SSP3932764 Bades Fonderie rue République de la, anciennement rue Impériale PERPIGNAN
SSP3932771 Fabrique de jouets dits "artifices nouveaux" PERPIGNAN	SSP3932774 Ormade Ignès Tannerie Faubourg Notre-Dame PERPIGNAN
SSP3932775 Baills Gilles Tannerie Allée Grande-Bretagne de; route de Prades PERPIGNAN	SSP3932778 Echène Joseph Tannerie route Thuir PERPIGNAN
SSP3932782 Delhoumeau Fonderie 51 rue Vauban PERPIGNAN	SSP3933242 Molinier Sly Successeurs ; Moliner Albert Entreprise 17 rue Lucien Deslinières PERPIGNAN
SSP3933250 Llaurens Irma Entreprise Chemin Arcades des PERPIGNAN	SSP3933254 Marill Frères, établissements 2 rue Capitaine Dieudé du PERPIGNAN
SSP3933261 Berthier Claude Entreprise 1 bis rue Eugène Dupré PERPIGNAN	SSP3933262 Société Coopérative Centrale d'Achats d'Approvisionnements Agricoles en commun (SCCAA) 77 avenue Victor Dalbiez, ancienne route d'Espagne PERPIGNAN
SSP3933263 Coder Elie Entreprise 8 Passage Duthiers Lacaze PERPIGNAN	SSP3933264 SAVOENTES 32 rue Honoré Daumier PERPIGNAN
SSP3933266 Munna Société, chiffons et ferrailles 14 rue Honoré Daumier PERPIGNAN	SSP3933282 Soucaill Entreprise route Elne d' PERPIGNAN

SSP3933283 Sté Générale des huiles et pétroles BP 114 route Elne d' PERPIGNAN	SSP3933090 Alart Garage 25 avenue Grande-Bretagne de PERPIGNAN
SSP3933094 Verges S.A. 2 boulevard Clémenceau PERPIGNAN	SSP3933095 Carol Raoul Entreprise PERPIGNAN
SSP3933096 SARL Challenge-hélicoptères PERPIGNAN	SSP3933097 Dunlop S.A., pneumatiques, succursale de Perpignan PERPIGNAN
SSP3933098 Grands hôtels du Nord et du petit Paris réunis PERPIGNAN	SSP3933099 Garage Monopole S.A. 2463 avenue Languedoc du PERPIGNAN
SSP3933105 Relais des Albères ; Desmarais Frères Entreprise 294 avenue Argelès-sur-Mer d' PERPIGNAN	SSP3933115 Mellot Entreprise 24 bis boulevard Clémenceau PERPIGNAN
SSP3933222 A.F.M.O.R (Affûtage Moderne) 30 avenue Louis Torcatis PERPIGNAN	SSP3933223 SA Aga 313 rue Beau de Rochas PERPIGNAN
SSP3933226 Allo Gasc Guy SARL Allée Cyrès PERPIGNAN	SSP3933227 Aluminium Bâtiment Technique ; Alubat 66 21 rue Beau de Rochas PERPIGNAN
SSP3933228 Alu Miroiterie des Albères 21 avenue Grande-Bretagne de PERPIGNAN	SSP3933230 SARL Art et Traditions 27 rue Etienne Dolet PERPIGNAN
SSP3933231 Art Néon Sign'S ; Arnassan Jean-Jacques SARL 60 bis avenue Marcellin-Albert PERPIGNAN	SSP3933234 Chambre des métiers des Pyrénées Orientales ; Chocolaterie Perpignanaise ; Duffort Entreprise 7 boulevard Conflent du PERPIGNAN
SSP3933235 Sellsa Service : Laverie-nettoyage à sec rue Albert Camus - rue Madame de Sévigné PERPIGNAN	SSP3933238 Castellvi SA marché Saint-Charles PERPIGNAN
SSP3933418 Avinsac Entreprise avenue Maréchal Joffre du PERPIGNAN	SSP3933419 Jammes A. et Cie 218 avenue Languedoc du PERPIGNAN
SSP3933421 Carrière Roger Entreprise Traverse Cabestany de, Mas Laffitte PERPIGNAN	SSP3933425 Morer Entreprise route Lassus de PERPIGNAN
SSP3933343 11 bis avenue Grande-Bretagne de PERPIGNAN	SSP3933346 S.O.P.E.R. Societe perpignanaise de recuperation PERPIGNAN
SSP3933347 SNCF PERPIGNAN	SSP3933362 Doumens Joseph Entreprise avenue Charles de Gaulle; anciennement avenue de la Gare PERPIGNAN
SSP3933375 Pages Louis Entreprise PERPIGNAN	SSP3933397 Camy jacques Entreprise avenue Maréchal Joffre du PERPIGNAN
SSP3933405 Dejean Honoré Entreprise 3 avenue Maréchal Joffre du PERPIGNAN	SSP3933407 DALMAU Oscar Entreprise 114 avenue Maréchal Joffre du PERPIGNAN
SSP3933410 Baldoyra Sté d'exploitation des Etablissements rue Jardin d'Enfants du PERPIGNAN	SSP3933413 Compagnie Algérienne Place Bardou-Job PERPIGNAN
SSP3933690 Sté Brassens et Cie 19 route Thuir de PERPIGNAN	SSP3933691 Perpignan Poids-Lourds route Thuir de PERPIGNAN
SSP3933302 Dépôt d'hydrocarbures Andrieu route Elne d' PERPIGNAN	SSP3933303 Batalla Raymond Etablissement route Elne d' PERPIGNAN
SSP3933307 AVOVENTES.FR-AVOVENTES 22 bis rue Eugène Flachat PERPIGNAN	SSP3933312 Garage Porra rue Fusains des PERPIGNAN
SSP3933315 Caminal Antoine Entreprise PERPIGNAN	SSP3933319 Tirach Georges Entreprise 3 Impasse Foulon du PERPIGNAN
SSP3933615 Vilaseca P. Entreprise avenue Louis Torcatis, anciennement 3 et 5 avenue de Saint-Estève PERPIGNAN	SSP3933616 Sougné Jean Entreprise 45 avenue Louis Torcatis; anciennement route de Saint-Estève PERPIGNAN
SSP3933618 Gimenez Fidel Entreprise 63 avenue Louis Torcatis; anciennement route de Saint-Estève PERPIGNAN	SSP3933619 Giannici Hector Entreprise 2 bis rue Albert Saisset PERPIGNAN
SSP3933620 Lopez-Montoya José Entreprise rue Théophile Gautier et Albert Samain PERPIGNAN	SSP3933621 Lopez Ignace Entreprise 7 Place Sardane de la PERPIGNAN

SSP3933624 Guardia Jean-José Entreprise ; Nobile Joseph Entreprise 10 rue Albert Saisset PERPIGNAN	SSP3933626 DEIT Antonin Entreprise route Salses de PERPIGNAN
SSP3933628 rue Saint-Mathieu PERPIGNAN	SSP3933630 Bodson Michel Garage route Salses de, km 3 PERPIGNAN
SSP3933633 Androdias Pierre Entreprise 5 rue Alphonse Simon PERPIGNAN	SSP3933636 Bordas Pierre Entreprise 30 avenue Salanque de la PERPIGNAN
SSP3933538 Usine à Glace "La Réal" 6 rue Prison Civile de la PERPIGNAN	SSP3933541 SARL Entreprise et matériel électrique route Passage Paig PERPIGNAN
SSP3933545 Canet Georges SARL 159 rue Beau de Rochas PERPIGNAN	SSP3933551 Ques & Trilha Entreprise rue Rempart Villeneuve PERPIGNAN
SSP3933552 Sté Chimique et Routière de la Gironde rue Romarins des PERPIGNAN	SSP3933553 Auchan ; Les Hypermarchés du Roussillon SA (1) Route nationale 9, Le Mas Galté PERPIGNAN
SSP3933559 Lavanga Raymond Entreprise 6 rue Rigaud PERPIGNAN	SSP3933574 Prestige Automobile (SARL) ; Chrysler France Sté (1) 107 Chemin Fosella PERPIGNAN
SSP3933575 Sté des Carburants du Sud-Ouest SA route Salses de, RN 9, km 17,390 PERPIGNAN	SSP3933578 Abril Jacques Entreprise avenue Languedoc du; anciennement avenue de Rivesaltes PERPIGNAN
SSP3933579 Alibert François Entreprise 10 rue Rivière de la; 5 impasse de Thues PERPIGNAN	SSP3933580 Baurès Entreprise rue Romarins des PERPIGNAN
SSP3933581 Abel Noel Entreprise Route nationale 9, côté Ouest PERPIGNAN	SSP3933582 Gué du Revart Auchan SARL Route nationale 9 PERPIGNAN
SSP3933583 Assémat Auguste Entreprise route Salses de PERPIGNAN	SSP3933584 Audouy E. Etablissements route Salses de PERPIGNAN
SSP3933597 Ramon Jean Entreprise HBM Saint-Jacques PERPIGNAN	SSP3933433 Graël Léon Entreprise route Narbonne de, km 4 = RN 9 ; avenue du Languedoc PERPIGNAN
SSP3933435 "Le Travailleur Catalan", journal 08 avenue Général Leclerc du PERPIGNAN	SSP3933437 Sté AIR TOTAL France, SA Aérodrome Liabrière PERPIGNAN
SSP3933444 Munna Société 24 Chemin Mailloles de; avenue d'Espagne PERPIGNAN	SSP3933460 Louise Philippe Entreprise 6 rue Maillole de PERPIGNAN
SSP3933464 Laflex Etablissement Chemin Mailloles PERPIGNAN	SSP3933467 Milles Michel Entreprise PERPIGNAN
SSP3933468 Milles Michel Entreprise Route nationale Salses de PERPIGNAN	SSP3933469 Milles Michel Entreprise PERPIGNAN
SSP3933475 Malet SA route Narbonne de, km 3 PERPIGNAN	SSP3933477 Société des Carburants du Sud-Ouest SA (SCSO) route Narbonne de, km 3 PERPIGNAN
SSP3933479 Malet Entreprise route Narbonne de, km 3 PERPIGNAN	SSP3933480 Malet Entreprise route Narbonne de, km 3 PERPIGNAN
SSP3933482 Carayon Entreprise Faubourg Notre-Dame PERPIGNAN	SSP3933483 Camensuli Gilbert Entreprise route Narbonne de, km 3 PERPIGNAN
SSP3933484 Comptoir Commercial du Languedoc SA PERPIGNAN	SSP3933489 Station Electronique Dépannage-Installation SARL Allée Chênes des PERPIGNAN
SSP3933490 Scergic, ou Société Nouvelle Environnement-Service Chemin Pas de la Paille du PERPIGNAN	SSP3933498 Payza Entreprise Chemin Basse de la PERPIGNAN
SSP3933502 CANERI Ferdinand Entreprise Cours Palmarole PERPIGNAN	SSP3933514 Surre Entreprise avenue Général Leclerc du; anciennement avenue de la Pépinière PERPIGNAN
SSP3933515 Leclerc route Prades de PERPIGNAN	SSP3933523 Dabat François Entreprise 1 route Prades de PERPIGNAN
SSP3933693 Bes Firmin Entreprise 11 rue Pont de Guerre du PERPIGNAN	SSP3933695 Munna Sté (Chiffons et ferrailles) route Thuir de PERPIGNAN

SSP3933697 [REDACTED] route Thuir de PERPIGNAN	SSP3933699 Aulas Anne-Marie Entreprise route Thuir de, km 1 PERPIGNAN
SSP3933700 Alberny Bonaventure Entreprise rue Usines des PERPIGNAN	SSP3933703 Portulas Jean Entreprise 7 Quai Vauban PERPIGNAN
SSP3933706 Roussillon Automobiles SARL 37 Quai Vauban PERPIGNAN	SSP3933707 Danoy Frères Successeurs 2 Impasse Variétés des PERPIGNAN
SSP3933711 Berdague, Vignaud et Cie 12 Place Verdun de PERPIGNAN	SSP3933717 Ollier Pierre Etablissements Quai Vauban PERPIGNAN
SSP3933718 Auge Etienne Entreprise rue chemin du Conflent du PERPIGNAN	SSP3933721 SMAC ACIEROID Chemin Vieille-Basse de la PERPIGNAN
SSP3933726 Piot Charles Entreprise rue Séville de PERPIGNAN	SSP3933727 Sté Satfer France PERPIGNAN
SSP3934026 S.A.E.G. (Ancien garage Margouet) 1 boulevard Albères des PERPIGNAN	SSP3933729 Société Métallurgique des P.O. PERPIGNAN
SSP3933730 Vimort-Maux Entreprise PERPIGNAN	SSP3933637 Sté Métropole Automobile route Salses de, pk 3 PERPIGNAN
SSP3933639 Batalla Raymond Entreprise route Salses de, km 4 PERPIGNAN	SSP3933649 Roussillon Equipement SARL route Thuir de, Km 4 PERPIGNAN
SSP3933650 ROITG Joseph Entreprise rue Thierry Augustin PERPIGNAN	SSP3933654 Piltrant André Entreprise 20 route Thuir de PERPIGNAN
SSP3933660 Lavall Marcel Entreprise route Thuir de, km 2 PERPIGNAN	SSP3933662 Laporte Jean SARL route Thuir de PERPIGNAN
SSP3933663 Laporte Jean Entreprise PERPIGNAN	SSP3933664 Jean et Raymond Laporte SARL route Thuir de PERPIGNAN
SSP3933667 Louis Antoine Entreprise route Thuir de, km 2 PERPIGNAN	SSP3933668 Lévy Alfred Entreprise route Thuir de = km 012 A PERPIGNAN
SSP3933670 Chapat Garage SARL 81 route Thuir de PERPIGNAN	SSP3933675 Gardoise de Chauffage Service Sté route Thuir de PERPIGNAN
SSP3933677 Cibaud Frères Etablissements route Thuir de PERPIGNAN	SSP3933678 DESCLAUX Léon Entreprise 9 rue Têt de la PERPIGNAN
SSP3933681 Colas S.A. ; Cie Générale des Goudrons et Bitumes route Thuir de PERPIGNAN	SSP3933684 Comptoir Commercial du Languedoc (C.C.L.) 3760 avenue Julien Panchot, anc. route de Thuir, km 4 PERPIGNAN
SSP3933687 Express Poids Lourds SARL route Thuir de PERPIGNAN	SSP3933689 Sté d'Aménagement et de Travaux Publics (SATP) route Toulouges de PERPIGNAN
SSP3933975 A.B.E.L. Traitement 6 boulevard Saint-Roch PERPIGNAN	SSP3933985 Bassouls-Dumayme Ets 4 Place Gabriel Péri PERPIGNAN
SSP3933988 Palacios SARL 1 rue Côte Saint-Sauveur de la PERPIGNAN	SSP3933990 Ets Pascot Frères rue Têt de la PERPIGNAN
SSP3933994 Paraire "Transports", Ent. avenue Louis Torcatís, anciennement avenue de Saint-Estève PERPIGNAN	SSP3934001 Revetech Ets anc. Barrère Industrie boulevard Docteur Joseph Desnoyés du PERPIGNAN
SSP3934002 Payrou Henri Entreprise 11 bis avenue Grande-Bretagne de PERPIGNAN	SSP3934003 Pascal Armand Entreprise route Prades de PERPIGNAN
SSP3934005 Goirand Louis Entreprise Mars Champ Ancien PERPIGNAN	SSP3934009 Nobile Joseph Etablissements 5 rue Saint-Amand PERPIGNAN
SSP3934014 Agri-Têt SARL 3 rue Foucault PERPIGNAN	SSP3934024 Quinta Georges S.A. avenue Pascal-Marie Agasse PERPIGNAN
SSP3934025 Super U anciennement Da Silva A. Entreprise avenue Pascal-Marie Agasse PERPIGNAN	SSP3934027 Mécanique de précision [REDACTED] 16 bis avenue Marcellin-Albert, anciennement le 4 PERPIGNAN

SSP3934028 Mécanique de Précision
PERPIGNAN

SSP3934041 Imprimerie Catalane ; Imprimerie Comet L. & M.
7 rue Jeanne d'Arc PERPIGNAN

SSP3934045 Sté les Courriers Catalans ex SA Des Transports
Départementaux Des Pyrénées-Orientales
2 boulevard Saint-Assiscle PERPIGNAN

SSP3934050 Savem ; Pompes Funèbres du Roussillon
rue Fauvettes des PERPIGNAN

SSP3933603 Saillens François Entreprise
Saint-Assiscle PERPIGNAN

SSP3933892 Les Ateliers Ezlectro-Mécaniques du Midi
8 rue Pierre Dumont PERPIGNAN

SSP3933894 SARL J. Soucas
Chemin départemental 1 PERPIGNAN

SSP3933901 Conserverie Cooperative du Roussillon "Lorte"
79 rue Claude Bernard PERPIGNAN

SSP3933920 Sirach Honoré Entreprise
172 bis route Bompas de PERPIGNAN

SSP3933929 Groupe des Usines Chimiques Chantecler
rue Briqueterie de la - Cité Chantecler PERPIGNAN

SSP3933934 Gonzalès François Entreprise ; Gonzalès Frères Etablissement
6 rue Georges Buffon PERPIGNAN

SSP3933939 DABAT François Entreprise
N116 PERPIGNAN

SSP3934208 Soper SA
48 rue Georges Latil PERPIGNAN

SSP3934224
71 rue Beau de Rochas PERPIGNAN

SSP3933875 Maria Louis Entreprise I
80 avenue Grande-Bretagne de PERPIGNAN

SSP3933878 Estaing Julien Garage
Place Banque de la, ancien 9 et 11 Ancien Pont-de-Guerre PERPIGNAN

SSP3933886 Cosset Ets ; Quinta Antoine Entreprise
9 rue Beaumarchais PERPIGNAN

SSP3933891 Entreprise PerezFrançois
1 rue Gabriel Braille PERPIGNAN

SSP3934690 SARL Démolitions autos Marty
1565 avenue Languedoc du PERPIGNAN

SSP3934226 Hamelin Garage
121 rue Beau de Rochas PERPIGNAN

SSP3934228 Pujol et Valls
11 rue Eugène Bourdon PERPIGNAN

SSP3934230 Briconet
186 rue Jean-Baptiste Biot PERPIGNAN

SSP3934232 Génération 4x4
228 rue Jean-Baptiste Biot PERPIGNAN

SSP3934234 Interpool
661 rue Jean-Baptiste Biot PERPIGNAN

SSP3934032 Autoran S.A.R.L.
1 rue Jean Alcover PERPIGNAN

SSP3934043 Standard Française des Pétroles ex Sté Compagnie Générale
des Pétroles
rue Usines des PERPIGNAN

SSP3934047 Ateliers Modernes de Rectification
5 boulevard Albères des PERPIGNAN

SSP3933599 Mines de Trelys et Société Houillère du Nord d'Alais
avenue Louis Torcatis, anciennement avenue de Saint-Estève PERPIGNAN

SSP3933604 Saloum Jules Entreprise
Faubourg Saint-Assiscle PERPIGNAN

SSP3933893 Ets Raymond Just
14 Impasse Bel-Air PERPIGNAN

SSP3933899 Patricolo Ets
rue Aristide Bergès PERPIGNAN

SSP3933909 Usine de Teinturerie Avincac
route Bompas de PERPIGNAN

SSP3933924 Lozano Louis Entreprise
rue Eugène Bourdon PERPIGNAN

SSP3933932 Garage-Atelier Paul Deschez ; Garage Citroën
25 avenue Gilbert Brutus PERPIGNAN

SSP3933938 Dabat François Entreprise
route Espagne d' PERPIGNAN

SSP3933948 Courtiel Entreprise
Chemin départemental 1 PERPIGNAN

SSP3934217 Xambili Ets
227 rue Zurich PERPIGNAN

SSP3934225
10 rue Beau de Rochas PERPIGNAN

SSP3933877 Taurinya Edouard Automobiles
10 Place Banque de la PERPIGNAN

SSP3933880 Berard Auto
6 rue François Barande PERPIGNAN

SSP3933888 Pailler Carrosserie
6 rue Commandant Bazy du PERPIGNAN

SSP3934148 Caustier France
110 avenue Georges Caustier PERPIGNAN

SSP3934691 SNAG France Telecom
rue Pierre-Pascal Fauvelle PERPIGNAN

SSP3934227 Pompes Guinard
166 rue Aristide Bergès PERPIGNAN

SSP3934229 Thermique et Charbonnière Baldoyra SARL
53 rue Jean-Baptiste Biot PERPIGNAN

SSP3934231 Point Pneus Pro
100 rue Jean-Baptiste Biot PERPIGNAN

SSP3934233 Electro Bobinage Catalan
490 rue Jean-Baptiste Biot PERPIGNAN

SSP3934235 Structures Industrielles Bois (S.I.B.)
762 rue Jean-Baptiste Biot PERPIGNAN

SSP3934236 AVOVENTES-VOVENTES
523 rue Jean-Baptiste Biot PERPIGNAN

SSP3934238 S.E.D.E.G (Société d'Exploitation des Etablissements Gaucel)
804 rue Jean-Baptiste Biot PERPIGNAN

SSP3934240 Porta J. et Roig SARL
rue Eugène Flachât PERPIGNAN

SSP3934243 Corporation Française des Transports ; Transports de
Perpignan SA
150 Chemin Poudrière de la, PERPIGNAN

SSP3934245 Agri Jou
515 avenue Milan de PERPIGNAN

SSP3934254 Anglada Joachim Entreprise
PERPIGNAN

SSP3934256 Atelier Azur
22 avenue Henri Bataille PERPIGNAN

SSP3934237 Sadrey
823 rue Jean-Baptiste Biot PERPIGNAN

SSP3934239 R.C. Carburants International
860 rue Jean-Baptiste Biot PERPIGNAN

SSP3934242 Ruiz Armand Garage
252 avenue Marcellin-Albert PERPIGNAN

SSP3934244
Chemin Fauceille PERPIGNAN

SSP3934253 Bauer Albert Entreprise
4 rue Cerdagne de PERPIGNAN

SSP3934255 Combes Jean Entreprise
22 avenue Henri Bataille PERPIGNAN



Liste des sites BASOL (à moins de 500 mètres)

BAse de données de pollution des SOL

SSP000826901 | SOPER

483 mètres

Site de récupération de ferrailles et papiers implanté entre la route de Thuir et la rivière La Basse. Le site est exploité depuis 1974 par la société SOPER. Le secteur récupération de ferrailles a été dépollué par décapage de 100 t de terres polluées par PCB (2,83 mg/kg MS). La surveillance n'est plus justifiée sur ce secteur. L'activité récupération de papier- carton doit cesser en juin 2005.



Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

49 RUE ROBERT JESUS PRET 66000 PERPIGNAN

214 mètres

Chasseur de frelon et rat 66
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager

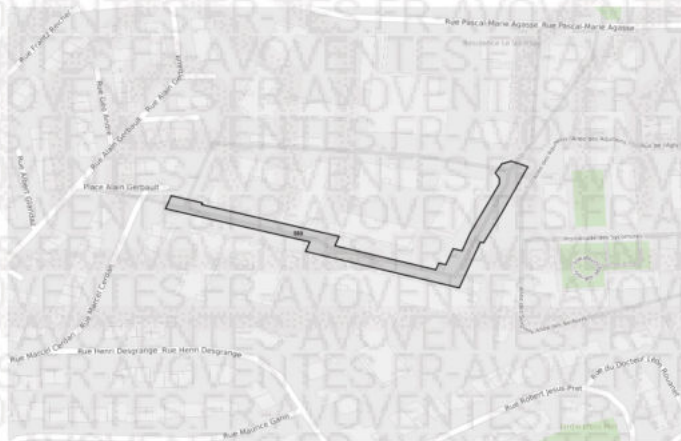
georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100022910

Cartographies des pollutions des sols

21

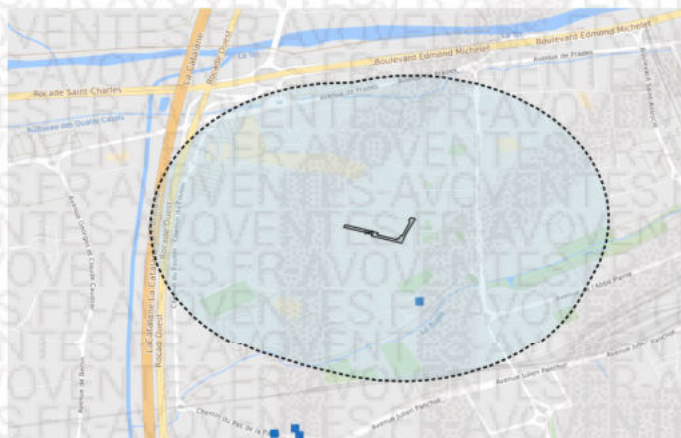


✓ Pas de risque



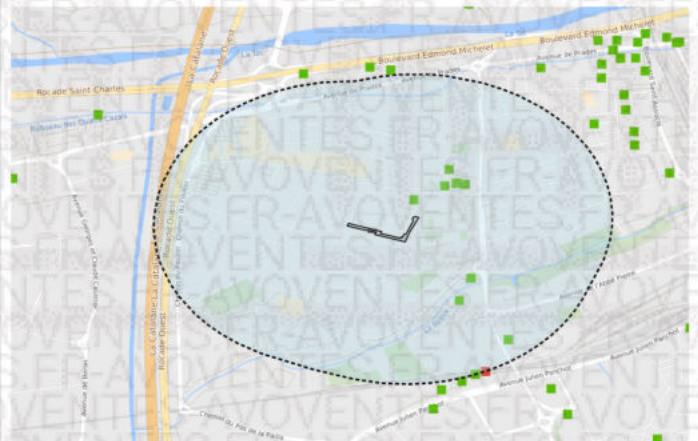
SIS

! 1 Site



ICPE

! 10 Sites



BASIAS

BASOL



Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement | Ministère du Développement Durable

PRÉFECTURE

Pyrénées-Orientales

COMMUNE

PERPIGNAN

ADRESSE DE L'IMMEUBLE

5 Place Alain Gerbault

66000 PERPIGNAN

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

CATASTROPHE NATURELLE	DÉBUT	FIN	ARRÊTÉ	JO DU	INDEMNISATION
 Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009	☐ OUI ☐ NON
 Divers	22/01/1992	25/01/1992	08/07/1992	09/07/1992	☐ OUI ☐ NON
	28/10/2024	29/10/2024	20/01/2025	06/02/2025	☐ OUI ☐ NON
	17/10/2024	17/10/2024	16/12/2024	21/12/2024	☐ OUI ☐ NON
	08/10/2024	08/10/2024	16/12/2024	21/12/2024	☐ OUI ☐ NON
	12/09/2023	12/09/2023	27/10/2023	03/11/2023	☐ OUI ☐ NON
	20/01/2020	22/01/2020	02/03/2020	13/03/2020	☐ OUI ☐ NON
	22/10/2019	23/10/2019	30/10/2019	31/10/2019	☐ OUI ☐ NON
	28/11/2014	01/12/2014	17/02/2015	19/02/2015	☐ OUI ☐ NON
	21/11/2011	21/11/2011	27/12/2011	03/01/2012	☐ OUI ☐ NON
 Inondations et/ou Coulées de Boue	24/01/2009	27/01/2009	28/01/2009	29/01/2009	☐ OUI ☐ NON
	14/11/2005	15/11/2005	10/11/2006	23/11/2006	☐ OUI ☐ NON
	17/10/2003	18/10/2003	05/03/2004	20/03/2004	☐ OUI ☐ NON
	10/04/2002	11/04/2002	29/10/2002	09/11/2002	☐ OUI ☐ NON
	17/11/1999	14/11/1999	17/11/1999	18/11/1999	☐ OUI ☐ NON
	26/09/1992	27/09/1992	12/10/1992	13/10/1992	☐ OUI ☐ NON
	22/01/1992	25/01/1992	08/07/1992	09/07/1992	☐ OUI ☐ NON
	17/11/1989	19/11/1989	09/03/1990	22/03/1990	☐ OUI ☐ NON
	12/10/1986	14/10/1986	11/12/1986	09/01/1987	☐ OUI ☐ NON
	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	☐ OUI ☐ NON
 Sécheresse	01/01/2024	31/12/2024	20/05/2025	24/05/2025	☐ OUI ☐ NON
	01/01/2023	31/12/2023	18/06/2024	02/07/2024	☐ OUI ☐ NON
	01/07/2022	30/09/2022	03/04/2023	03/05/2023	☐ OUI ☐ NON
	01/07/2003	30/09/2003	13/03/2009	18/03/2009	☐ OUI ☐ NON
	01/07/2006	30/09/2006	18/04/2008	23/04/2008	☐ OUI ☐ NON
	01/07/2003	30/09/2003	20/12/2005	31/12/2005	☐ OUI ☐ NON
 Secousse Sismique	18/02/1996	18/02/1996	17/07/1996	04/09/1996	☐ OUI ☐ NON
 Tempête	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982	☐ OUI ☐ NON

Nom et visa du vendeur

05/01/2026

Etabli le

Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES REALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches,...)
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr